



Voici nos formulaires en ligne sur notre microsite



Bonjour à vous,

Le printemps est à nos portes et les policiers de votre quartier vont être aux aguets, afin de prévenir et réprimander les conducteurs, les cyclistes et les piétons qui contreviendront à la réglementation en vigueur en matière de sécurité routière.

De plus, mes policiers travaillant au Module d'action par projet (MAP) vont poursuivre les efforts consentis à la lutte aux incivilités. Je réitère votre collaboration, afin de nous transmettre vos observations pour mieux cibler nos interventions.

Pour ce faire, je vous réfère à l'adresse suivante: [spvm.qc.ca/PDQ22](http://spvm.qc.ca/PDQ22), afin de rédiger le formulaire approprié selon vos constatations.

Merci de contribuer à la qualité de vie de notre quartier.

*Commandant Alain Gagnon*

### Afficheurs de vitesse

L'arrondissement Ville-Marie a fait l'acquisition de plusieurs afficheurs de vitesse permanents et temporaires. Sur les 19 installations fixes, il y en a 8 sur le territoire desservi par le PDQ 22. De plus, selon un calendrier établi pour l'année 2011, notre poste bénéficiera d'un afficheur temporaire qui sera déployé à notre demande, pour une période de 14 jours par site. Les endroits priorités seront les rues aux abords des écoles et des parcs du quartier.

### Sécurité routière

Comme il est mentionné, nos policiers vont être à l'affût des excès de vitesse et les piétons devront respecter les feux de circulation et traverser aux endroits prévus. Quant aux cyclistes, en plus de respecter les règles de base de la signalisation, ils ne devront pas circuler sur les trottoirs ni utiliser les rues en sens contraire.

### Feux de piétons

Saviez-vous que lorsque vous faites face à un feu de piéton avec décompte, vous ne devez pas vous engager lorsque celui-ci est débuté? De plus, vous devez obligatoirement avoir atteint l'autre côté avant le zéro sans quoi, vous êtes en infraction (Code de sécurité art. 444, amende 37\$).

*Agent Antonio Palacios #4588*

### Stupéfiants

La problématique en matière de stupéfiants est travaillée au quotidien par les agents du MAP du PDQ 22. Un autre site de consommation qui minait la qualité de vie des résidents du quartier a d'ailleurs été démantelé au courant des derniers jours.

N'oubliez pas que si vous avez des informations à transmettre, vous pouvez le faire via notre formulaire en ligne ou joindre directement notre agent valideur d'informations stupéfiants, soit l'agent Alexandre Viau au 280-9322.

### Patrouille à vélo

Les agents du MAP ont aussi été appelés à travailler en civil concernant la récente recrudescence de vols de cellulaires de type I-Pod aux abords des métros. Nous vous rappelons par le fait même de rester vigilants lors de l'utilisation de ces appareils en public.

### Patrouille à vélo (suite)

Les patrouilleurs à vélo s'apprêtent à ajuster leur équipement pour la saison estivale. Vous verrez donc encore cet été les policiers et les cadets patrouiller les rues, ruelles et parcs du quartier avec ce mode de transport.

*Sergent F/S Maryse Nicolas #5199*

### Projet "Unité sans violence"

Tel que prévu, le projet "Unité sans violence" a été mis en branle dans les 5 écoles primaires du quartier en début 2011.

C'est donc 170 élèves qui, jusqu'à maintenant, ont pu profiter de 2 visites en classe par l'agent sociocommunautaire et ceux-ci sont appuyés dans leurs démarches par les enseignants.

Ce projet est scindé en 5 ateliers, soit:

- Discussion sur les formes de violence, leurs conséquences et l'importance de ne pas les tolérer.
- Les élèves ont signé un contrat d'engagement au dos du chandail, à l'effigie du projet, qu'ils doivent porter au moins une fois par semaine.
- Rencontre de chaque classe par certains élèves participant au projet, afin d'expliquer le contrat d'engagement et leur rôle.
- Présentation d'une vidéo traitant de diverses façons de réagir face à des situations de violence. Ils doivent choisir le meilleur choix, parmi les 3 options proposées, et ce, pour chaque situation.
- Discussion sur l'influence des pairs et le rôle des modèles.

*Agent Geneviève Noël #2632*

### Vols dans les véhicules

Suite à de nombreux vols survenus dans les véhicules aux cours des derniers mois, nous avons, en février, remis plusieurs contraventions de courtoisie à ceux pouvant être à risque. Ces billets sensibilisaient les "contrevenants" face aux objets laissés à la vue dans leur véhicule et félicitaient ceux n'ayant aucune omission. Dans le cadre de ces opérations, 95 voitures ont reçu un manquement. Grâce à ce projet, nous espérons sensibiliser la population à ne jamais laisser de baggages, sac de sport, porte-document, GPS et/ou son support apparents à l'intérieur de l'habitacle. En diminuant ainsi les attraits, nous prévenons les vols.

*Agent Marie-Claude Larocque #2601*